



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 10 septembre 2019 au siège de Feurs

Etaient présents:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Hassan BOUKAR (Feurs), Delphine DALEX (Bussières), Baptiste DELHOMME (APIJ), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Yves PEYCELON (Montbrison), Christian PHILIPPON (St Galmier), Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls),– Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42)

Excusés:

- Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne), Danielle ROUVRAIS (Feurs)

Validation du compte rendu du CA du 09/07/2019

Le CR de ce CA a été validé par mail.

Aide exceptionnelle du Conseil Départemental

13 MJC étaient représentées à la rencontre du 3 septembre à Montbrison. Elles ont travaillé sur un certain nombre de propositions dans l'utilisation de l'aide exceptionnelle du Conseil Départemental (45 000 €) : reprise des critères de 2018, mission collective autour de la communication, mission sur une recherche de financements, un appui à l'analyse comptable, une aide pour les quelques MJC les plus en difficultés financière. Les échanges ont mis en évidence un souci du « collectif » et de « solidarité », le développement de missions reconnues de l'AD sur les aspects économiques sans qu'il s'agisse de « contrôle ».

Guillaume et Cécile, partant des réflexions exprimées lors de cette rencontre, présentent une proposition :

1. Une mission collective sur la gestion financière

L'enveloppe pourrait être de 9 000 €

En direction de MJC sans un salarié « cadre », qui assurent la gestion d'emplois permanents, qui gèrent des ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

Avec pour exigences des temps de travail en équipe et avec l'AD

Seraient concernées les MJC de Boën, Briennon, Bussières, Cordelle, St Denis de Cabanne, St Martin la Plaine, St Romain en Jarez

2. Une aide exceptionnelle à 4 MJC

L'enveloppe serait de 36 000 €

Les critères sont : des fonds propres négatifs, ou un déficit répété de plus de 50% des fonds propres, une procédure d'alerte

Des exigences : un accompagnement global de la Maison, un rendu au réseau du plan de sortie de crise. Il s'agit de développer une force collective de solidarité et soutenir les MJC en danger

Seraient concernées les MJC de St Chamond, Montbrison, Les Tilleuls, St Martin la Plaine.

Le CA estime que la proposition est bien fidèle, dans l'esprit, à ce qui a été exprimé par les Maisons présentes à la rencontre du 3 septembre et, à l'unanimité, donne son accord à cette proposition. Il restera à en faire une présentation au Conseil Départemental.

Le projet associatif

Un copilotage (administrateur + professionnel) sur chacun des 5 défis est mis en place, auquel s'ajouteront les personnes invitées. Un rappel,

Défi 1 : développer la communication interne et externe du réseau

Défi 2 : construire une parole partagée et la défendre politiquement

Défi 3 : formaliser notre identité commune et contemporaine, la faire connaître

Défi 4 : penser l'activité « services » du réseau

Défi 5 : agir ensemble

Animation du territoire

- Demandes d'aide aux postes : trois demandes nous sont parvenues à ce jour Cordelle, St Denis de Cabanne, St Galmier. Nous aurons le souci de conforter le nombre de postes aidés entre les demandes et les postes qui pourraient être « lâchés » par des MJC. Un groupe de travail va préparer la demande auprès du Conseil Départemental le 03/10 à 10h à Feurs – Christian, Eric, Hassan, Laurence.
- Nouvelles de Maisons :
 - Le sort de la MJC de Firminy est lié à la décision du tribunal dans les jours qui viennent
 - La MJC de St Martin la Plaine après une série de licenciements a embauché Fabien en tant que coordonnateur. La restructuration permet la relance des activités. La Maison est en attente d'un prêt bancaire de 30 000 €
 - La MJC de St Médard repart avec un CA renouvelé
 - Pas de nouvelles de la MJC de Beaulieu (NTB)
- Aides financières :
 - Le CA valide l'aide de 10 000 € à la MJC de St Martin la Plaine, somme qui sera rendu après l'obtention de leur prêt bancaire. L'aide apportée est liée à la participation de l'AD à la commission financière de la MJC.
 - La MJC des Tilleuls demande une aide de 10 000 € pour palier au retard dans le versement de la subvention municipale (subvention confirmée par écrit le 16/09). Le remboursement se fera en novembre 2019. Le CA donne son accord, unanimité moins une non-participation au vote
- Assemblées générales : Hassan a participé à l'AG de St Cyr les Vignes, une bonne ambiance et une réelle ouverture en direction des jeunes. Des dates d'AG annoncées sont distribuées aux administrateurs, Boën, St Galmier, ...
- Aides à projet : l'APIJ demande une aide de 2 000 € pour un projet humanitaire au Sénégal. En partenariat avec l'UFCV, il s'agit de remettre en état une école tout en travaillant sur l'environnement. Le CA donne son accord, une non-participation au vote

Les Pôles

- Plateforme : les 1 et 2 novembre à la MJC de Villeurbanne la CMJCF invite à une rencontre nationale dans le cadre de son Plan Global de Refondation « CAP ou pas CAP », la MJC de demain, évolution de notre modèle aux différents niveaux de notre réseau. Nous faire parvenir rapidement vos souhaits de participation.
- Pôle RH : Evelyne Maakni a été embauchée sur un CDD de 20 h en soutien à l'animation du réseau, conformément à la réorganisation qui avait été décidée. L'équipe (8 salariés), travaille à la rédaction de fiches de mission, à un comptage maîtrisé des heures. Guillaume mènera des entretiens, avec éventuellement des

administrateurs intéressés. La question des formations faites ou proposées sera abordée. Des dates seront rapidement définies.

Le contrat de Cassandra a été renouvelé.

➤ BPJEPS: un bilan de la promo 1 aura lieu le 4 octobre. La promo 2 va se mettre en place, dépôt des dossiers avant le 17 octobre, décision le 21 novembre. A ce jour une douzaine de dossiers sont à l'étude.

➤ Pôle VA: le traditionnel pot de fin d'année est programmé le jeudi 19 décembre.

Questions diverses

Sont évoqués le remplacement des voitures AD après estimation et la recherche de nouveaux locaux sur Feurs toujours d'actualité.

YP

**Prochain Conseil d'Administration ouvert
le mardi 15 octobre 2019 à 19 h
dans les locaux de la MJC de Cordelle**